

## Mise en place des appareils de séminaire à la BHAP

### Qu'est-ce que c'est ?

- Un appareil de séminaire ne représente pas l'intégralité de la liste des références bibliographiques d'un cours ou séminaire.
- Un appareil de séminaire est mis sur pied pour que des documents soient consultables en tout temps par tous les étudiants, durant les heures d'ouverture de la BHAP. Si un ouvrage ne concerne qu'un exposé particulier et qu'il doit pouvoir être emprunté à domicile, il n'a dès lors pas sa place dans l'appareil de séminaire.
- Les livres sont imputés au nom d'un professeur ou d'un collaborateur scientifique, mais ne sont pas empruntés sur leur compte de lecteur. En cas de disparition ou de problème, c'est la bibliothèque qui est seule responsable.

### Prêt

Les documents bloqués en appareil de séminaire sont par définition à consulter sur place. Les prêts exceptionnels et ponctuels (profs. coll. sc. ou étudiants) sont à adresser aux bibliothécaires seuls habilités à l'autoriser.

### Mise en place

- La liste des ouvrages à bloquer en appareil de séminaire est remise aux bibliothécaires soit d'histoire de l'art soit de philosophie, si possible à la fin d'un semestre pour le semestre suivant. Il faut être conscient que si les documents doivent être achetés, le délai requis pour leur obtention et leur traitement est de plusieurs semaines, voire plus selon sa provenance.
- Une fois la liste vérifiée, les bibliothécaires signalent au professeur ou collaborateur scientifique quels documents sont déjà disponibles à Fribourg et lesquels ne le sont pas. Ils précisent également quels ouvrages sont encore disponibles sur le marché du livre actuel ou d'antiquariat, et à quel prix. Le prof. / coll. scientifique détermine quels sont les ouvrages manquants qu'il est impératif d'acquérir.
- Les bibl. se chargent ensuite du rassemblement de tous les ouvrages souhaités, qu'ils appartiennent au fonds de la BHAP, à une autre bibliothèque décentralisée de l'Université ou encore à la BCU-CENT, mais uniquement dans l'institution de Fribourg (pas de prêt navette Discovery). En principe, les profs. / coll. sc. évitent d'emprunter à leur nom des ouvrages à placer en séminaire et de les transmettre directement aux bibl.
- Les documents sont ensuite placés en séminaire dans Alma. Il est possible de créer plusieurs appareils pour un même prof. / coll. sc., en fonction de ses différents cours et séminaires. Il est impératif que l'enseignant-e d'un compte SWITCH edu-id et d'un compte de lecteur SLSP (cf. <https://registration.slsp.ch/?iz=bcufr>).
- Dès la fin du semestre, les bibliothécaires défont les appareils de séminaire et acheminent les ouvrages dans leurs bibliothèques respectives. Si le séminaire doit être prolongé en raison du délai de dépôt des travaux ou examens, il est préférable de le signaler dès sa mise en place.

### Où les trouver ?

Physiquement les ouvrages en séminaire sont placés sur les rayonnages de la BHAP réservés à cet effet. Tous sont signalés par des pastilles de couleur différente collées sur le dos du livre, en relation avec l'enseignement concerné.

La liste des ouvrages placés en appareils de séminaire se retrouve sur :

1. [Discovery Fribourg Freiburg](#) "recherche avancée" > "rechercher séminaire" puis au nom de l'enseignant au titre du cours etc.

## Mise en place des appareils de séminaire à la BHAP

2. Page [BHAP](#), rubrique "rechercher" > "Appareils de séminaire", où figure également le présent document.